

La lettre citoyenne

A Gentilly, la démocratie participative serait-elle en panne ?

Élargir la démocratie participative est un axe fondamental du programme municipal. Faire que les citoyens soient acteurs des décisions locales est essentiel pour un renouvellement de la démocratie.

Cette volonté de mettre les citoyens au coeur de la vie locale est une des principales raisons de l'engagement de Gentilly à Gauche Autrement dans la majorité municipale.

Qu'en est-il ?

C'est vrai qu'à Gentilly la démocratie participative est plus poussée que dans nombre de communes : les réunions de concertation ont été très nombreuses pour la rénovation du Chaperon Vert, pour la ZAC de la Porte de Gentilly, pour la mise en place du stationnement payant.

Mais c'est vrai aussi que rien n'a vraiment été fait pour que le collectif citoyen, mis en place pour les élections municipales, soit durable. Il aurait pu, en étant un relais de la parole citoyenne, accompagner les élus dans la réalisation du programme municipal. Sa pérennité aurait été aussi une façon de dépasser les clivages politiques, en faisant travailler ensemble des citoyens de différentes sensibilités. Un tel collectif ne doit pas être seulement une machine à gagner les élections.

Presque rien n'a été fait également pour que l'avis des conseils de quartier sur le budget - inscrit dans la Charte des conseils - devienne une réalité. La forte réduction de la dotation d'état nécessitait pourtant un grand débat citoyen.

Pourquoi dire non à la baisse des dotations ? Quels choix avec ces restrictions ?

Les citoyens voulaient comprendre et s'exprimer.

Au lieu de cela, pour 2015 et 2016, les réunions d'information ont été moins nombreuses que les années précédentes, la mobilisation inexistante. La préparation de ces budgets fondamentaux, car ils dessinent l'avenir, s'est faite sans associer les citoyens et avec une concertation limitée entre élus.

Nous pensons que la participation des citoyens doit être active

Même sur des sujets complexes comme le budget, elle ne peut être que bénéfique. Nous croyons que les citoyens sont prêts à entendre les difficultés à condition qu'on leur explique, qu'on sollicite leur avis. Faire jouer la démocratie participative sur tous les sujets est un engagement de la majorité municipale, il faut donc s'y atteler pour le reste du mandat.

Les assises de la ville sont l'occasion d'aller plus loin. Gentilly à Gauche Autrement y prend pleinement sa part (*voir au verso le résumé de nos contributions*)



Assises de la ville, les contributions de Gentilly à Gauche Autrement

Imaginer notre ville en 2030, tel est l'objet des Assises de la ville. Débats, balades urbaines, un maximum de personnes doit s'exprimer. La phase de diagnostic, au printemps, a été très riche, même s'il manque une synthèse pour aborder la phase de propositions, au sein d'ateliers, cet automne.

Gentilly à Gauche Autrement a fait des contributions. Vous en trouverez ci-dessous un résumé, mais vous pouvez nous demander le texte intégral, qui comprend des propositions sur la jeunesse, la circulation (zone 30 généralisée), la conception de maisons de retraite différentes, etc... par courriel à gentillyautrement@gmail.com

Une ville, ça marche au mélange.

L'urbanisme passé et actuel, avec des habitats séparés selon les milieux sociaux, alimente les tensions. Les lieux d'activité sont en outre éloignés des logements. Pour nous, un maximum de composantes de la société doit être présent dans tous les quartiers, avec les services et commerces nécessaires.

Des activités économiques doivent continuer de s'implanter sur notre territoire, pour créer de l'emploi.

Un enjeu est de maintenir des familles et des personnes à revenu faibles et moyens aux portes de Paris. Pour ce faire, deux objectifs doivent être poursuivis : contenir les excès de la gentrification (achats par les populations très aisées) et maintenir un niveau de logement social élevé (avec de nouvelles constructions dispersées dans la ville).

Quelle densification ?

Il vaut mieux maîtriser la densification que la subir. La localisation de Gentilly suscite bien des convoitises.

Une densification raisonnable présente des avantages : amélioration de l'offre commerciale, requalifications urbaines fortes, comme la refonte de l'avenue Paul Vaillant Couturier ou la couverture du RER. Cette densification doit être ciblée : Paul Vaillant Couturier, opportunités en centre ville, terrains de l'ancien collège et rue Gabriel Péri.

Viser 20 000 habitants est possible, mais avec la maîtrise des opérations. L'accompagnement doit impérativement être prévu : écoles, installations sportives...

Une ville compacte mais verte.

L'enjeu est de résoudre la difficile équation entre une densification inéluctable et une place suffisante voire plus importante à un environnement vert et durable où il fera bon vivre, et ce, sur 1,18 km².

Le diagnostic santé 2015 établi que les 1ères préoccupations des habitants sont notamment la pollution et le bruit, ainsi que l'alimentation, avec l'obésité. L'environnement que nous devons construire doit en tenir compte.

Deux axes sont à privilégier : Développement des jardins partagés, à la fois espaces de verdure et de pédagogie autour de l'alimentation. Ils doivent se multiplier. Végétalisation des constructions à venir qui contribue à la qualité de vie, mais aussi aux économies d'énergie et à la lutte contre la pollution et le bruit.

Une démocratie participative renforcée, une participation citoyenne plus forte.

Les conseils de quartier, lien entre les habitants et les élus, doivent être renforcés, avec des modes d'élection favorisant une participation plus large. Il faut utiliser les nouveaux moyens de communication pour que les conseils se connectent plus entre eux et qu'il y ait une véritable interaction avec les élus. L'avis des conseils de quartier sur le budget doit devenir une réalité.

La proposition de leur allouer un crédit d'investissement doit se développer. Il faut aussi favoriser une implication citoyenne dans la gestion des équipements (CMS, lieux sportifs et culturels...) et l'animation de services comme la propreté, la circulation, les écoles...

Si vous voulez soutenir les actions de Gentilly à Gauche Autrement adhérez !

Gentilly à Gauche Autrement
Association régie par la loi de 1901

A pour but de développer la participation des citoyens à la vie locale
sur le territoire de la commune de Gentilly et de la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre.

gentillyautrement@gmail.com